

Nivellement Général de la France

Repère de nivellement

Matricule: **0.0.N3 - 68**

45,129 m

Système d'altitude : NGF-IGN 1969

Année de dernière détermination : 2011

ALTITUDE NORMALE

Repère vu en place en 2013

Type: M REPERE CYLINDRIQUE DU NIVELLEMENT GENERAL

Complément:

Système: RGF93 v1 (ETRS89) - Ellipsoïde: IAG GRS 1980

Longitude (dms): 0° 39' 10.2" O Latitude (dms): 45° 37' 56.5" N

Système: RGF93 v1 (ETRS89) - Projection: LAMBERT-93

E (km): 415.51 N (km): 6510.23

Département : CHARENTE MARITIME Numéro INSEE : 17441 Commune : Tesson

Voie suivie: D.6

de: THENAC à: GEMOZAC

Coté: Droit PK: 10,56 km Distance: -

Localisation:

Support: EGLISE DE TESSON

Partie support: SOUBASSEMENT DU MUR DE FACADE NORD-EST DE L'ABSIDE

Repèrements : A 0.57 M DU CONTREFORT D'ANGLE EST

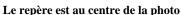
A 0.22 M AU-DESSUS DU TROTTOIR

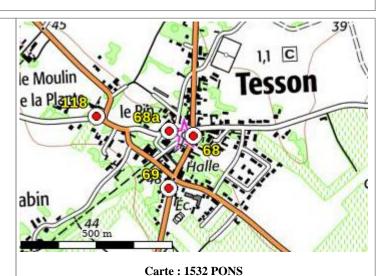
Remarques: Exploitable par GPS depuis une station excentrée

Ce repère appartient à un triplet.

Liste des repères du triplet : O.O.N3 - 118, O.O.N3 - 68, O.O.N3 - 68a, O.O.N3 - 69







Avertissement

Compte-tenu des risques de déplacement des repères, il est indispensable de rattacher vos opérations de nivellement à plusieurs repères proches, ceci afin de contrôler leur stabilité. La responsabilité de l'IGN ne saurait être engagée en l'absence d'un tel contrôle. En savoir plus sur les mouvements verticaux.

Toute remarque concernant la destruction, la disparition ou le mauvais état des repères doit être signalée au Service de Géodésie et de Métrologie : geodesie@ign.fr